

## DECLARATION CHARTE ERASMUS 2015

L'INFA (Institut National de Formation et d'Application) travaille depuis plus de 30 ans dans le cadre européen, à travers des coopérations et des projets notamment dans le cadre des programmes d'éducation et de formation toute au long de la vie, et l'Institut a acquis une réelle expertise dans le montage, la coordination et la gestion de projets de mobilité (Leonardo, Ofaj/FSE..) ou de partenariats. De nombreux contacts existent avec des centres de formations, des instituts, universités et des entreprises à travers l'Europe, ils seront la base du développement de la mobilité dans le cadre des formations supérieures dans le cadre Erasmus+.

Depuis dix ans l'INFA a mis en œuvre une stratégie volontariste de développement des formations supérieures (BTS, Licences, Masters) : formations initiales incluant de l'alternance, et formations via l'apprentissage en lien étroit avec les entreprises.

L'Institut poursuit les objectifs de la commission européenne pour participer à la fois au développement du nombre des diplômés de l'enseignement supérieur, et à la multiplication des formations basées sur l'apprentissage et l'alternance. Pour les sept années à venir, notre Institut travaillera à la promotion du développement et du renforcement des coopérations européennes et internationales dans toutes les filières de formation et à tous les niveaux d'études. Seront plus particulièrement concernées les filières du tourisme, de l'hôtellerie restauration et de l'animation, filières pour lesquelles la mobilité et les échanges de pratiques apporteront des plus values notables pour l'insertion professionnelle des étudiants et le développement des entreprises au niveau européen et au niveau régional. Pour des raisons d'organisation des formations (initiales, en alternance ou en apprentissage) notre Institut vise notamment la mise en œuvre de projets de mobilité à fin de stage de ses étudiants, jeunes diplômés, ainsi que les mobilités à fin d'enseignement ou de stage de tous ces personnels. Il s'agit d'intégrer l'aspect européen et international dans les pratiques et les méthodes d'enseignement, afin de participer, par l'enrichissement des expériences, la connaissance d'autres pratiques professionnelles, et le développement des compétences professionnelles et transversales de tous, à l'amélioration, en continu, de la qualité des formations dispensées.

L'INFA souhaite ainsi contribuer à l'objectif de modernisation et d'internationalisation des formations supérieures professionnelles et plus globalement de l'enseignement supérieur.

La stratégie mise en œuvre reconnaît la contribution essentielle apportée par les personnels et les étudiants mobiles, et la participation aux projets de coopération européenne et internationale, à la qualité de ses propres programmes d'enseignement supérieur. Tous les acteurs joueront un rôle de démultiplicateurs des expériences acquises dans le cadre transnational.

Le développement à l'europpéenne et à l'international sera coordonné au niveau national par un service Europe dédié, afin de faire profiter toutes les délégations régionales des nouvelles opportunités offertes par le programme ERASMUS + dans les sept années à venir. Ce service participera plus globalement à la sensibilisation des délégations régionales aux enjeux européens et permettra le développement d'autres coopérations (projets franco-allemands soutenus par l'Ofaj, partenariats, projets transfrontaliers..) afin de travailler en continu sur l'amélioration des formations dispensées.

Les formations supérieures dispensées par l'Infa se font en partie en alternance et en apprentissage, aussi l'Institut organisera principalement des mobilités à fin de stage, en lien avec différents acteurs : des universités et des instituts de formation, des organismes intermédiaires, et des entreprises. En amont du projet, des accords et des conventions de partenariat seront élaborées conjointement. Ils prennent en compte les objectifs d'apprentissage formulés pour chaque formation et pour chaque bénéficiaire, les durées des mobilités, l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires par le partenaire d'accueil, ainsi que les modalités d'évaluation prévues en cours et en fin de projet.

Des projets de coopération existent dans différentes délégations régionales depuis de nombreuses années, dans le cadre des programmes d'éducation et de formation toute au long de la vie.

Le service Europe, via une coordination nationale, est le service support pour le développement des projets européens ou internationaux dans les régions. Il a pour objet la sensibilisation et l'accompagnement des projets, via des réunions nationales, la diffusion d'une newsletter et l'organisation de réunions décentralisées. Deux membres de ce service font également partie du cercle des développeurs de l'Agence 2E2F.

#### 1 – Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs

L'échange des pratiques, la formation auprès d'instituts, d'acteurs de l'enseignement supérieur et d'entreprises en Europe participera à relever les qualifications des acteurs impliqués dans les formations dispensées : enseignants, professionnels, entreprises.

Une période de mobilité, et notamment celle du personnel est partie intégrante de la formation tout au long de la vie que promeut notre institut.

#### 2 – Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Des séjours européens, plus spécifiquement dans le cadre de stages en entreprise, donnent une plus value aux formations dispensées et permettent aux étudiants et aux personnels de s'inscrire dans une démarche globale, en développant leurs compétences techniques, leurs capacités d'adaptation et de flexibilité, et en apportant également une amélioration notable de leur niveau linguistique. Elles participent au développement de la qualité des formations et de la pertinence de l'offre.

#### 3 – Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

L'Institut, via des partenariats, des coopérations et des projets de mobilité de diverses nature (Leonardo, programmes soutenus par l'Ofaj et le FSE), a su dans les dix dernières années, améliorer les contenus et la qualité des formations proposées. L'inscription dans l'espace européen a également permis d'innover pour proposer des outils pédagogiques et méthodologiques, dont une plateforme de préparation aux mobilités pour des étudiants en formation d'éducateurs spécialisée (<http://www.educ-europe.eu/stages.php>), développée elle aussi dans le cadre d'un partenariat européens pérenne.

#### 4 – Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

L'Infa, Institut issu de l'éducation populaire et de la formation professionnelle, développe depuis plusieurs années de multiples formations supérieures basées sur le principe de

l'alternance et de l'apprentissage, en lien étroit avec les entreprises et les acteurs du marché de l'emploi. Les mobilités à fin de stage des étudiants en alternance ou en apprentissage, après l'obtention du diplôme, permettent d'apporter dans les entreprises des impulsions et des pratiques professionnelles nouvelles et multiples.

#### 5 - La gouvernance

La stratégie de développement à l'europpéenne et à l'international est une politique mise en place afin d'harmoniser les pratiques et de participer à la mutualisation des expériences, des échanges et des projets des délégations régionales.

Comité de pilotage : il se réunit deux fois par an afin d'élaborer les orientations stratégiques en matière de développement à l'europpéenne et à l'international et prend les décisions concernant des projets précis.

Pôle coordination et gestion : une coordinatrice nationale et une chargée de mission du service INFA Europe assurent l'animation du projet auprès de l'ensemble des délégations régionales et du réseau de partenaires étrangers, prennent en charge la gestion administrative et financière du programme, créent les procédures et les outils communs pour l'ensemble du projet et les diffusent.

Pôle pédagogique : Les personnes en charge des décisions académiques sont les responsables des formations supérieures au niveau des délégations régionales (Ile de France, Picardie..). Elles accueillent les demandes, évaluent et supervisent les projets des étudiants souhaitant s'inscrire dans un parcours à l'europpéenne ou à l'international et sont en charge de la mise en place des équivalences.